

22 mars : Journée Mondiale de l'Eau

METTONS FIN À LA CRISE DE L'EAU !

Selon les Nations Unies, la cible Eau des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) a été atteinte en 2010. Un « succès » qui sous-estime les besoins réels : des milliards de personnes sont toujours privées d'un accès durable à l'eau potable à travers le monde. Face à ce défi, il est urgent que les États se mobilisent, pour que l'accès à l'eau potable devienne enfin une réalité pour tous.

Eau potable : où en sommes-nous ?

Lors de l'adoption des Objectifs du Millénaire pour le Développement (2000), la communauté internationale s'est engagée à réduire de moitié le nombre de personnes sans accès à un approvisionnement en eau potable d'ici 2015. Elle se félicite d'avoir atteint l'objectif depuis 2010, puisque la proportion de personnes utilisant une source d'eau améliorée est passée de 76% en 1990 à 89% en 2011 (OMS/UNICEF, 2012).

Un succès profondément illusoire, quand on sait que l'indicateur des Nations Unies mesure l'utilisation de « sources d'eau améliorées » (c'est-à-dire protégées de la contamination par des matières fécales) et ne mesure en rien la potabilité et la durabilité de l'accès. Si l'on prend en compte les critères de qualité de l'eau et de continuité du service, ce sont en réalité 2 à 4 milliards de personnes qui n'ont pas accès à une eau potable ! D'autre part, de fortes disparités géographiques persistent à l'échelle des continents, mais aussi à l'échelle interne des pays, la très grande majorité des personnes démunies vivant en milieu rural.

Le manque d'accès à l'eau potable : des conséquences alarmantes

L'accès à l'eau potable est un préalable indispensable au développement. Son absence impacte négativement l'ensemble des autres secteurs : assainissement, santé, éducation, alimentation, genre, économie, environnement...

A titre d'exemple, l'eau insalubre, l'assainissement inadéquat et le manque d'hygiène sont l'une des premières causes de maladies à l'échelle planétaire (PNUD, 2011). En plus des maladies diarrhéiques, le manque d'accès à l'eau potable pèse aussi sur l'éducation des enfants qui sont contraints d'aller chercher de l'eau loin du domicile, entraînant un absentéisme scolaire. En outre, le manque d'accès à l'eau et à l'assainissement a un coût économique important du fait des pertes de temps et de productivité, ainsi que des pertes dues aux maladies et dépenses médicales.

CHIFFRES CLES

- **Entre 2 et 4 milliards** de personnes ne consomment pas une eau potable.
- **2 millions d'enfants de moins de 5 ans** meurent chaque année du fait des maladies diarrhéiques, dues à une eau insalubre et à un manque d'assainissement. (PNUD, 2011)
- **260 milliards de dollars** : ce sont les pertes économiques dues chaque année à un manque d'accès à l'eau et à l'assainissement (pertes de temps et de productivité et pertes dues aux maladies et dépenses médicales). (OMS, 2012)

La crise de l'eau, un déficit de gouvernance et de volonté politique

Le problème de l'accès à l'eau potable n'est pas un problème de pénurie de la ressource mais avant tout de gouvernance du secteur et de volonté politique. Mise en œuvre insuffisante des politiques publiques, cadres réglementaires et juridiques faibles, fragmentation institutionnelle, mauvaise allocation des ressources, manque de capacités des acteurs du secteur, suivi-évaluation insuffisant, déficit d'information, participation inéquitable des parties prenantes... Tous ces facteurs sont autant d'obstacles pour que l'accès à l'eau devienne une réalité pour tous.

Par ailleurs, les États peinent à respecter leurs engagements pris pour le secteur. L'accès à l'eau potable et à l'assainissement a été reconnu comme un droit de l'Homme par l'Assemblée générale des Nations Unies en juillet 2010. Une avancée positive, mais qui mérite d'être traduite en actions à l'échelle des États.

En outre, en matière d'engagements financiers, l'aide publique au développement mondiale pour le secteur de l'eau et de l'assainissement s'élevait à 7,8 milliards de dollars en 2010, soit seulement 7,2% des besoins annuels d'investissements pour atteindre l'objectif d'un accès universel à des sources d'eau améliorées et à l'assainissement d'ici 2015 (OMS/GLAAS, 2012).

Faire de l'accès à l'eau potable une réalité pour tous

Face à cette crise de l'eau, les Etats doivent agir et prendre les mesures nécessaires :

➤ Mettre en œuvre le droit de l'Homme à l'eau et à l'assainissement de manière effective

Le droit de l'Homme à l'eau potable et à l'assainissement n'aura toute sa signification que lorsqu'il aura été inscrit dans les lois des différents pays et mis en œuvre au niveau local. Des mécanismes de solidarité de financement envers les plus défavorisés (tarification sociale, aides préventives) doivent aussi être adoptés afin que toute personne ait accès à l'eau potable et à l'assainissement, à des conditions abordables.

➤ Améliorer la gouvernance du secteur

La mise en place d'une gouvernance transparente et opérationnelle des services d'accès à l'eau potable est incontournable pour permettre un accès effectif, de façon durable et solidaire. Cette gouvernance repose (i) sur l'existence d'un mécanisme de régulation et de contrôle du secteur, assuré par les autorités publiques, (ii) sur le renforcement des capacités des autorités locales, garantes du service public de l'eau sur leur territoire et (iii) sur l'implication effective des citoyens dans la gestion de ce service, selon des critères de transparence, d'information et de participation citoyenne.

➤ Soutenir les Plans nationaux de développement et accélérer leur mise en œuvre

Un appui doit être porté à la mise en œuvre opérationnelle de Plans d'action nationaux pour le secteur de l'eau et de l'assainissement. Ces Plans, établis par les Etats, permettent de faire de l'eau et de l'assainissement une priorité, de rassembler tous les acteurs (y compris les bailleurs), et de coordonner et planifier leurs efforts en fonction des besoins du pays.

➤ Accroître les financements consacrés au secteur de l'eau potable et améliorer leur ciblage

Il est essentiel que les engagements financiers de la communauté internationale et des gouvernements nationaux soient respectés. Alors que la France a multiplié les déclarations et engagements en faveur de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, son aide publique au développement (APD) bilatérale et multilatérale pour le secteur a chuté entre 2009 et 2011 (-52%). Selon l'étude de la Coalition Eau¹, en 2011, l'APD française atteignait 323 millions d'euros dont environ deux tiers sont attribués sous forme de prêts. Or cette utilisation massive des prêts laisse à la marge les populations les plus démunies, vivant en milieu rural ou en périphérie des villes, ainsi que les pays les moins avancés ayant pourtant les plus forts défis à relever.

Toutefois, l'APD ne peut à elle seule répondre aux besoins immenses en matière d'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Tous les acteurs du secteur (collectivités locales, secteur privé, usagers...) doivent se mobiliser. Dans ce cadre, les mécanismes de solidarité décentralisés (tel que le 1% solidaire de la loi Oudin), les financements innovants, les ressources domestiques et les apports privés doivent être promus.

Alors que les Objectifs du Millénaire pour le Développement arrivent à échéance et que l'élaboration d'un nouveau cadre de développement pour l'après-2015 est en cours, les Etats doivent faire de l'accès à l'eau potable une priorité.

La société civile leur demande ainsi de s'engager et de proposer un Objectif de Développement Durable sur l'Eau pour l'après-2015, portant sur l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, la gestion durable et la préservation des ressources en eau.

¹ Evolution de l'APD de la France dans le secteur Eau et Assainissement (2007-2011), Coalition Eau

Année 2014 de l'agriculture familiale

PAS DE SECURITE ALIMENTAIRE SANS EAU POUR LES PETITS AGRICULTEURS !

L'Assemblée Générale des Nations Unies a proclamé l'année 2014 "Année internationale de l'agriculture familiale" afin de rappeler le rôle crucial de la petite agriculture dans la sécurité alimentaire. L'eau, élément essentiel à l'agriculture, doit être accessible aux petits agriculteurs pour assurer leur subsistance et la sécurité alimentaire mondiale.

Qu'est-ce que l'agriculture familiale ?

L'agriculture familiale englobe toutes les activités agricoles, forestières, halieutiques, pastorales ou aquacoles, sous la gestion d'une famille, et qui reposent essentiellement sur de la main-d'œuvre familiale. L'agriculture familiale est la principale forme d'agriculture : environ 500 millions d'exploitations agricoles familiales fournissent 70% de la production alimentaire mondiale (FAO).

L'accès à l'eau, un enjeu majeur pour la sécurité alimentaire

L'accès à l'eau pour les agricultures familiales, notamment pour les petites agricultures du Sud, est menacé du fait d'une concurrence exacerbée par la croissance démographique, l'industrialisation, l'urbanisation et l'évolution des modes de production et de consommation. Les petits agriculteurs, moins organisés que certains groupes d'intérêt puissants, peinent à faire valoir leur droit d'accès à la ressource en eau.

Or l'eau, premier facteur de production agricole et alimentaire, est un moyen de subsistance essentiel, à l'heure où 842 millions de personnes souffrent de la faim dans le monde, principalement en milieu rural (FAO, 2013). L'accès à l'eau agricole constitue un rempart important pour lutter contre l'insécurité alimentaire. Il est donc vital de garantir à l'élevage paysan et à l'agriculture paysanne un accès à l'eau équitable qui leur permette de produire suffisamment pour tous et dans des conditions environnementales soutenables.

Des solutions pour favoriser l'accès à l'eau des agricultures familiales

Les agricultures familiales sont la clé pour relever le défi de la sécurité alimentaire. Améliorer l'accès à la ressource en eau des petits agriculteurs passe par trois axes :

➔ Investir dans l'eau agricole pour les agricultures familiales, en promouvant des techniques simples de collecte, de stockage et de distribution de l'eau, en investissant dans la construction et la réhabilitation d'infrastructures d'irrigation adaptées, et en renforçant les compétences des acteurs de la gestion de l'eau.

➔ Protéger les droits d'accès et d'usage à l'eau pour produire, en appuyant les politiques de développement rural qui favorisent la reconnaissance des droits à l'eau dans toute leur diversité, notamment face à la montée de l'accaparement des terres, qui se traduit ensuite par un accaparement des ressources en eau.

➔ Favoriser la gestion concertée de l'eau, en instaurant des instances de dialogue qui visent à une répartition équitable de l'eau entre les usagers, les secteurs d'activité, les villes et les campagnes. Cette concertation permet la résolution des conflits et la gestion durable de la ressource en eau à l'échelle du bassin versant ou du territoire.

Note : Ces messages ont été préparés en alliance avec Coordination Sud.

Pour aller plus loin, voir le [rapport](#) "Pour une justice sociale de l'eau : garantir l'accès à l'eau aux agricultures familiales du Sud" de Coordination Sud.

LA COALITION EAU SE MOBILISE

La Journée Mondiale de l'Eau (22 mars) est l'occasion, pour les ONG de la Coalition Eau, d'organiser des manifestations grand public et de faire passer des messages, afin d'interpeller les citoyens et les décideurs sur les enjeux liés à l'eau.

L'exposition « De l'eau pour nourrir le monde » à Paris

➤ Du 24 mars au 7 avril 2014 au Moulin à Café, 8 Rue Sainte-Léonie, 75014 Paris

➤ Du 8 au 28 avril 2014 au Café monde et médias, 18 Place de la République, 75010 Paris

Dans le cadre de la Journée Mondiale de l'Eau, la Coalition Eau présente l'exposition « De l'eau pour nourrir le monde », afin de sensibiliser le grand public aux enjeux liés à l'accès à l'eau et l'agriculture. L'exposition, constituée d'une douzaine de photographies, illustre le travail quotidien des ONG sur le terrain, aux quatre coins du monde, pour favoriser l'accès à l'eau pour les petites agricultures familiales.



© Pierre Ferrand - Gret

L'exposition « Un voyage au pays de l'eau » à Ermont

➤ Le 29 mars 2014 au CFA d'Ermont, 18 Bis Rue Ferdinand Buisson, 95120 Ermont

Le Centre de Formation des Apprentis ouvre ses portes le 29 mars et propose une exposition intitulée « Un voyage au pays de l'eau », en collaboration avec de nombreux acteurs de l'eau dont la Coalition Eau. Un parcours sur l'eau, avec un « Quizz » réalisé par l'équipe du CFA et un film dédié, participeront à cette sensibilisation que tout citoyen doit avoir vis-à-vis des enjeux liés à l'eau. Cette exposition réalisée par et pour les apprentis du CFA sera également présentée aux classes de collèges du Val d'Oise pendant plusieurs jours.



« Illustration poétique du gaspillage de l'eau », maquette réalisée par les apprentis plombiers du CFA d'Ermont.

Contacts :

Graziella Crocetti

Graziella.crocetti@coalition-eau.org

01 41 58 50 54

Sandra Metayer

Sandra.metayer@coalition-eau.org

01 41 58 52 77 / 06 64 82 20 12

La Coalition Eau regroupe les principales ONG françaises mobilisées pour promouvoir un accès à l'eau et à l'assainissement pérenne pour tous.

ONG membres : ACAD, Action contre la Faim, ADEDE, AVSF, CCFD, Coopération Atlantique Guinée 44, CORAIL, CRID, 4D, East, Eau Sans Frontières International, Eau Vive, GRDR, Green Cross International, GRET, Hydraulique Sans Frontières, Ingénieurs Sans Frontières, Initiative Développement, Kynarou, Les Amis de la Terre, Réseau Foi et Justice Afrique Europe, Secours Catholique – Caritas France, Secours Islamique France, Sherpa, Solidarité Eau Europe, Toilettes du Monde, Triangle Génération Humanitaire, WECF. www.coalition-eau.org